



CONDITIONS



GÉNÉRALES DE VENTE

AVANT-PROPOS

Les conditions générales de vente ci-dessous décrivent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des prestations proposées par le prestataire.

LES PARTIES

Le prestataire

Hoareau Estelle - La place étoilée
Entrepreneur individuel
(TVA non applicable, article 293B du CGI)
Siret - 98389329800015
10 rue des Jacinthes apt 921
97490 Sainte-Clotilde
0692023794
laplaceetoilee@gmail.com

Le client

Personne morale faisant appel au prestataire.

FORMULE PERSPECTIVE INTÉRIEURE



50€/m²* - 3 MOIS
*dégressif au m² par palier

PRESTATIONS

Déroulé de la prestation (4 étapes) :

- Rencontre : entretien sur les besoins et attentes du client, relevé de la pièce
- Les recherches : présentation de toutes les idées concernant l'aménagement et l'ambiance et choix d'un aménagement et d'une ambiance
- L'avant-projet : présentation des choix de façon approfondie
- Le projet : présentation du projet définitif

Livrables à chaque étape :

- Compte rendu de la visite
- Plans de relevés, croquis, notes d'intentions
- Une (ou deux) planche tendance par pièce, perspectives, esquisses et notes d'intentions
- Plans, vues 3D, planches de sélection

FORMULE EXÉCUTION INTÉRIEURE



50€/m²* + 10% DU BUDGET DES TRAVAUX
3 MOIS + DURÉE DES TRAVAUX
*dégressif au m² par palier

Déroulé de la prestation (5 étapes) :

- Rencontre : entretien sur les besoins et attentes du client, relevé de la pièce
- Les recherches : présentation de toutes les idées concernant l'aménagement et l'ambiance et choix d'un aménagement et d'une ambiance
- L'avant-projet : présentation des choix de façon approfondie
- Le projet : présentation du projet définitif
- Suivi du chantier : consultation des entreprises, réalisation des travaux et inspections

Livrables à chaque étape :

- Compte rendu de la visite
- Plans de relevés, croquis, notes d'intentions
- Une (ou deux) planche tendance par pièce, perspectives, esquisses et notes d'intentions
- Plans, vues 3D, planches de sélection
- Dossier de consultation des entreprises, devis

TARIFS

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. Toute remise consentie par le prestataire sera mentionnée sur la facture.

Les frais de déplacement sont offerts pour la ville de Saint Denis. En dehors de ces zones, les frais de déplacements seront de 0,5€ par km parcouru.

MODALITES DE PAIEMENT

Le prestataire accepte les moyens de paiement suivants :

Virements / Chèques (1) / Espèces (2)

(1) Pour les paiements par chèque, une pièce d'identité sera demandée.

(2) L'espèce est acceptée dans la limite de 1000 € conformément à la réglementation en vigueur. Tout paiement en espèces fera l'objet d'un reçu.

Pour la formule « Perspective intérieure », le paiement s'effectuera comme suit : 30% au démarrage du projet, paiement en une à trois fois sans frais avant la fin de l'étape « Projet ».

Pour la formule « Exécution intérieure », le paiement s'effectuera comme suit : 30% au démarrage du projet, paiement en une à trois fois sans frais avant la fin de l'étape « Projet », 10% du budget des travaux au début des travaux.

RETARD DE PAIEMENT

Tout paiement non effectué 1 semaine après la fin de la prestation sera considéré comme un retard de paiement.

En cas de retard de paiement, une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sera appliquée à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de 40 € sera également due pour frais de recouvrement.

PROPRIETE INTELLECTUELLE - CONFIDENTIALITE

Tout document remis au client est la propriété intellectuelle du prestataire. Ces éléments ne peuvent être ni imités, ni reproduits, ni transmis, ni vendus partiellement ou en totalité, sauf accord écrit du prestataire. Si le client souhaite promouvoir la prestation de quelque manière que ce soit, le prestataire en sera informé.

Le client autorise expressément (ou non) le prestataire à prendre des photos du projet avant et après la prestation à des fins de communication. Un accord écrit sera signé à cet effet.

ANNULATION

En cas d'annulation par le client après signature du devis, les sommes déjà versées restent acquises au prestataire. Si l'annulation intervient après le démarrage du projet, le client s'engage à régler un dédommagement proportionnel au travail effectué, calculé sur la base des prestations réalisées et des frais engagés. Ce montant ne pourra être inférieur à 10% du devis total et sera ajusté en fonction de l'avancement du projet.

ASSURANCE

Le prestataire a souscrit à une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de UFA MOUFIA (90bis avenue Leconte delisle ; 97490 Sainte-Clotilde), joignable au 0262 73 18 30

RESPONSABILITE

Le prestataire n'intervient pas dans la réalisation des travaux et n'engage pas sa responsabilité en cas de malfaçon, retard ou litige entre le client et l'entreprise exécutante. Le client reconnaît que les documents fournis par le prestataire (plans, visuels, planches tendances) sont non contractuels et à titre informatif. Ces documents ne peuvent se substituer aux études techniques et plans d'exécution réalisés par des professionnels habilités (architecte, bureau d'études, maître d'œuvre).